

Procès-verbal d'une Assemblée Générale

Association Groupe Chiroptères Aquitaine

Adresse : 12 Grugier 33230 MARANSIN

Chiropteres.aquitaine@gmail.com

Le 28 février 2016, à 14h00, les membres de l'association Groupe Chiroptères Aquitaine se sont réunis au Domaine Départemental Gérard Lagors à Hostens (33) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. BERNARD Yannig, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme. TREBUCQ Laurène, secrétaire de l'association.

Mme. TREBUCQ Laurène et M. VINCENT Denis ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

Discussion sur les projets en cours et à venir ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports financier et moral.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Fin du Plan Régional d'Action pour les Chiroptères
- Projet Pan-Européen
- Planification du suivi de gîtes
- Réseau refuges
- Rencontres chiroptères Grand Sud (2017)
- Projet Grande noctule
- Etude des Chiroptères en mer
- Semaine de prospection estivale
- Comptage des Miniptères
- Migration Messanges
- Formation acoustique en région
- Réimpression de l'atlas des chiroptères d'Aquitaine
- Festival de la Chevêche
- Élection du coordinateur Chiroptère SFEPM en région

A l'issue du débat entre les membres relatifs aux deux principaux éléments définis ci-dessus, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 14 voix ;

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité ;

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

- M. VINCENT Denis, administrateur, est sortant,
- M. CHARBONNIER Yohan, trésorier, est démissionnaire.

L'Assemblée élit :

- M. BERNARD Yannig, administrateur et président,
- Mme. VIÉLET Charlene, administratrice et trésorière.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deux représentants d'association entrent au Conseil d'Administration :

- M. LE MOAL Tangi en tant que représentant du CEN Aquitaine,
- M. COUZI Laurent en tant que représentant de la LPO Aquitaine.

Composition actuelle du Conseil d'Administration :

Président : M. BERNARD Yannig,
Secrétaire : Mme. TREBUCQ Laurène,
Trésorière : Mme. VIÉLET Charlene,
Administrateurs : M. GALLÉ Vincent et M. FOUERT-POURET Jérôme,
Représentants associatifs : M. LE MOAL Tangi et M. COUZI Laurent.
Coordinateur national : Olivier TOUZOT

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance a été levée à 18h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance
et le Secrétaire de séance.

À Hostens, le 28 février 2016

Le Président de séance

M. BERNARD Yannig



Le Secrétaire de séance

Mme. TREBUCQ Laurène

